

### *Message du Président*

Il y a un intérêt substantiel pour l'ACEP en tant que détenteur du registre des porcs de lignées pures pour le marché domestique et international. L'ACEP a vécu une bonne année financière, avec un nombre assez important de documents d'enregistrements et de transferts reliés aux inscriptions en ligne des portées de race pure évaluées au sein du programme du CCAP. Nous devrions être capables de bien gérer les affaires dans les prochaines années.

Je souhaite la bienvenue à Jean Lévesque dans le Conseil d'Administration de l'ACEP. Jean remplacera Madeleine Hayeur comme administrateur du Québec. J'aimerais exprimer mon appréciation profonde à Madeleine pour ses efforts inébranlables en tant que présidente de l'ACEP. Nous regretterons les conseils avisés de Madeleine au CA, basés sur son expérience en tant que productrice de porcs de race pure et sa mémoire précise des événements passés et de leurs effets sur les décisions actuelles. Merci, Madeleine.

Veillez noter que l'Assemblée Générale Annuelle de l'ACEP aura lieu le 26 mars 2008 à Stratford, Ontario en conjonction avec l'Assemblée Générale de l'OSI. Puisque le Conseil de l'ACEP se réunira séparément de l'AGA de l'OSI, nous tiendrons une session technique conjointe sur la génétique porcine, ouverte à tous les participants. J'espère voir un contingent important d'éleveurs locaux Ontariens.

Pour les races mineures de porcs, c'est-à-dire autres que Yorkshire, Landrace et Duroc, les inscriptions resteront à un prix réduit. C'est une aubaine pour les éleveurs de porcs de race Berkshire, Large Black, Tamworth, Hampshire, Piétrain et Lacombe. Les membres du Conseil pensent qu'il est judicieux de maintenir les enregistrements de races mineures au Canada.

Je souhaite aussi à Jane Davy tous mes vœux pour sa retraite de la SCEA au mois d'avril. Jane était l'interlocutrice primordiale sur les dossiers porcins au cours des trente dernières années. Il était agréable de travailler avec elle pour la gestion des gros dossiers d'enregistrements et transferts qui ont eu lieu récemment. Nous allons regretter son expérience mais nous sommes persuadés que Lauralee Mills, qui a reçu sa formation auprès de Jane, fera un excellent travail. Il ne nous prendra pas longtemps pour nous habituer à Lauralee comme nous l'avons fait avec Jane. Merci, Jane!

Gardez le moral pendant ces temps difficiles dans l'industrie du porc. Les exportations des derniers mois ont été des rayons de soleil pour plusieurs éleveurs en leur apportant une petite marge pour leurs porcs reproducteurs.

Sincèrement,  
Alfred Wahl  
Président, ACEP

### *Assemblée Générale Annuelle le 26 mars 2008*

Cette année l'Assemblée Générale de l'ACEP aura lieu le 26 mars dans la ville de Stratford, Ontario à l'hôtel Arden Park. Nous remercions l'Association des Éleveurs de Porcs de l'Ontario qui commandite la réunion de cette année.

L'OSI (Ontario Swine Improvement) tiendra son Assemblée Annuelle au même endroit dans l'après-midi du 26 mars 2008. Le dîner sera offert par l'OSI, que nous remercions pour son hospitalité.

### *Amendements à la Constitution*

Veillez noter qu'il y a des amendements qui ont été proposés pour le Livre Généalogique Alterne. Référez-vous au document inclus à la fin de cette lettre d'information.

#### **Association Canadienne des Éleveurs de Porcs Assemblée Générale Annuelle**

**Date:** Le 26 mars 2008

9h30 à midi

Assemblée générale de l'ACEP et Méritas

Midi

Dîner offert par l'OSI

13h00 à 16h00

AGA de l'OSI

**Lieu:** Hôtel Arden Park  
552 Ontario Street  
Stratford, ON  
Canada N5A 6W4

**Réservations:** 1-877-788-8818

**Courriel:** ardenpk@orc.ca

**Site Internet:** <http://www.ardenpark.on.ca>

Afin de nous aider dans la planification de cet événement, veuillez vous inscrire à l'aide du formulaire en page 5 de cette lettre d'information.



## Possibilités de collaborations avec la Chine

Durant ma visite dans la province de Heilongjiang en Chine au mois de janvier, j'ai donné une présentation sur l'industrie porcine canadienne à un groupe comprenant une trentaine de producteurs dans la ville de Jiamusi. Ces producteurs avaient tous au-delà de cent truies dans leurs troupeaux. La rencontre était commanditée par le bureau de l'élevage de la ville de Jiamusi et son centre de transfert de technologie avec l'entreprise commune SenYu-Polar (ferme d'élevage de porcs) qui a été remplie avec 600 verrats et cochettes. Avec Albert Eringfeld, administrateur de l'Association Canadienne des Exportateurs de Porcs, nous avons pu faire plusieurs présentations sur les performances de porcs évalués dans le programme du Centre Canadien pour l'Amélioration des Porcs ainsi que sur la disponibilité en génétique porcine canadienne de haute qualité via la semence de verrats. Une des questions des éleveurs était de savoir comment les porcs canadiens pouvaient maintenir leur statut améliorateur, puisque dans le passé la génétique importée semblait avoir progressivement perdu ses avantages au cours du temps. Ma réponse à cette question était que les porcs importés pouvaient être gérés via un programme d'amélioration génétique offert via les institutions canadiennes et utilisé régulièrement par les éleveurs de porcs au Canada.

Les producteurs étaient intéressés par la génétique améliorée, puisque le bureau d'élevage et vétérinaire de la province de Heilongjiang bénéficie de programmes d'appui financiers pour l'achat de cochettes et l'insémination artificielle. La province produit plus de 25 millions de porcs par année mais il est prévu de doubler ce nombre dans les prochaines années. Heilongjiang a une énorme capacité de production céréalière; avec le maïs, le blé et le soja utilisés en rotation. Ces céréales sont envoyées vers les autres provinces pour la production porcine, avec approximativement 15 millions de porcs et porcelets à engraisser, exportés aussi loin que la province centrale du Sichuan.

Jurgen Preugschas (Five Lakes Farms) et moi-même avons été nommés conseillers supérieurs de l'Association pour l'Amélioration des Porcs de Heilongjiang. Ceci représente une liaison proche entre le Bureau de l'élevage et le Centre Canadien pour l'Amélioration des Porcs pour le transfert technologique et le développement d'un programme d'évaluation des verrats de la province. Ceci représentera une occasion de garder les porcs canadiens dans la base de données du CCAP et dans le programme de gestion eFerme pour les porcs évalués à SenYu-Polar JV et ainsi, d'établir une identité canadienne pour ces porcs enregistrés dans le livre généalogique de l'ACEP à la SCEA.

D'autres éleveurs canadiens commercialisant leurs porcs reproducteurs vers la Chine, la Russie et d'autres pays tireront avantage de notre programme d'amélioration des porcs et des enregistrements des pedigrees afin d'établir des troupeaux « canadiens » dans ces pays au lieu de simplement vendre les porcs.



**Alfred Wahl lors de son séjour en Chine**  
Le bandeau à l'arrière-plan dit: Conférence d'Alfred Wahl, Président de l'Association Canadienne des Éleveurs de Porcs



**Producteurs porcins de la ville de Jiamusi**



**Porcs Canadiens en Chine**

## Développement d'une banque d'ADN nationale pour les porcs

L'ACEP joue un rôle de leader dans le développement de la banque nationale d'ADN porcin. Une banque nationale est une façon efficace de capitaliser sur les chances offertes par la recherche en génétique ainsi que d'évaluer et utiliser les gènes candidats prometteurs, les mutations fonctionnelles et les marqueurs génétiques présents et à venir. Ceci permet aussi de mener des études rétrospectives sur les populations passées, d'obtenir des progrès génétiques plus rapides pour des caractères spécifiques et de mieux profiter des découvertes futures dans le domaine de la recherche en génomique.

## **Nouveaux marqueurs ADN pour la croissance, la conversion alimentaire et la qualité de viande désormais disponibles au Canada**

Des marqueurs ADN qui améliorent la performance des troupeaux de géniteurs ont été originalement développés et brevetés par l'Université d'Iowa. Ces marqueurs sont de type SNP (single nucleotide polymorphism) et permettent le dépistage de plusieurs caractères à un prix abordable. Afin d'optimiser l'impact sur l'amélioration génétique des troupeaux, le fournisseur du service de génotypage, DNA LandMarks, recommande d'utiliser tous les marqueurs suivants en combinaison.

**MC4R** (brevet US n° 6,803,190): Le récepteur de la mélanocortine 4 est associé à la croissance, à la conversion alimentaire, au gras dorsal et au rendement en viande maigre. Un animal possédant l'allèle G de ce gène (codant pour D298) aura une croissance du tissu maigre plus rapide, moins de gras dorsal et ingèrera moins d'aliment. Un animal portant l'allèle A (codant pour N298) aura un gain moyen quotidien plus élevé, ce qui réduira le nombre de jours pour atteindre le poids de marché. Les éleveurs peuvent soit sélectionner pour la maigreur ou la croissance en fonction de la demande du marché ou des caractéristiques désirées dans la lignée.

**PRKAG3** (brevet US n° 6,919,177): Sous-unité régulatrice  $\gamma 3$  activée par la protéine adénosine monophosphate kinase. L'allèle RN<sup>-</sup> de ce gène découvert chez les porcs Hampshire est très bien connu comme ayant un impact négatif sur le rendement du jambon cuit. Un nouvel allèle qui code pour 199I (allèle A) qui est en ségrégation dans toutes les races de porcs commerciales, est associé avec un contenu de glycogène plus faible, un pH ultime plus élevé, une moindre perte en eau et une couleur favorable dans les jambons et les longes.

**CAST** (brevet US soumis n° 20,070,172,848): Ce test génétique permet de suivre deux mutations génétiques sur le gène codant pour la calpastatine. Les allèles A de ces deux SNPs (notés 249K & 638R) résultent dans une qualité de viande supérieure incluant la jutosité, la tendreté, une note de mastication plus faible et des pertes à la cuisson diminuées.

**HMGA1** (brevet US n° :7,244,564): Le groupe à haute mobilité « AT-hook1 » est associé avec l'épaisseur de gras dorsal. L'allèle T (du polymorphisme simple d'un nucléotide comportant un changement de T à C) peut être sélectionné pour diminuer l'épaisseur de gras dorsal.

**CCKAR**: Le récepteur de la cholecystokinine de type A est associé avec la prise alimentaire et les caractères de croissance. L'allèle G d'un marqueur SNP A/G peut être utilisé pour augmenter la prise alimentaire et la vitesse de croissance sans impact majeur sur l'adiposité.

*Plusieurs facteurs peuvent influencer la performance des animaux tels que le contexte génétique, les facteurs environnementaux incluant la nutrition de l'animal et la régie. Les effets des marqueurs décrits ci-dessus ne sont pas garantis d'être observés dans des populations particulières.*

Pour plus de renseignements, contactez : Charles Pick, Responsable du développement des affaires. Courriel :

pickc@dnalandmarks.ca. Téléphone : (450) 358-2621 poste 123. Site Internet : www.dnalandmarks.com.

## **La stratégie de science et innovation pour la chaîne de valeur du porc**

La table ronde pour la chaîne de valeur du porc développe une stratégie de science et d'innovation pour l'industrie canadienne du porc. La stratégie a pour but d'améliorer la compétitivité de l'industrie porcine canadienne sur les marchés domestiques et internationaux au moyen de la science et de l'innovation. Les priorités principales incluent la santé des animaux, la qualité de la carcasse et de la viande, la sécurité alimentaire et la biosécurité, la productivité, la production respectueuse de l'environnement, le bien-être des animaux et la biodiversité pour accroître la capacité de l'industrie à concurrencer et à s'adapter aux changements futurs. La stratégie met l'emphase sur le besoin d'assimiler les résultats de recherche dans des outils que les producteurs peuvent utiliser. Un mécanisme national est requis pour interagir avec l'industrie, le gouvernement et les institutions de recherche et aider à initier la mise en place du plan en facilitant les développements nécessaires pour l'utilisation efficace des résultats de recherche par les différents maillons de l'industrie.

## **L'amélioration des porcs canadiens au moyen de la génomique**

Le Canada est un leader dans la génétique porcine depuis plus de vingt ans. La génétique canadienne a été le leader fondamental de l'industrie canadienne, permettant au Canada de devenir un exportateur majeur autour du monde. Ceci a été réalisé par des améliorations dans le rendement en maigre, la qualité de la viande, la vitesse de croissance, l'efficacité alimentaire et le nombre de porcelets par portée. Le Canada possède aussi des avantages naturels comparé à ses compétiteurs : une faible densité de porcs et un climat propice à un environnement de production plus sain et plus de terres arables. Ce pays devrait continuer d'être un leader mondial dans l'amélioration génétique des porcs s'il est suffisamment innovant et adopte les nouvelles technologies telles que la génomique.

Les marchés mondiaux exigent maintenant plus de progrès sur les performances et d'autres caractéristiques que l'on ne peut pas étudier par les approches traditionnelles. Il s'agit des caractères difficiles et dispendieux à mesurer, qui seraient plus faciles à gérer si les gènes qui les influencent étaient connus, ce qui fournirait à l'industrie porcine des moyens diagnostics nécessaires au développement de produit. Les technologies génomiques se développent très rapidement, cependant il existe un besoin à travers le monde de disposer d'informations phénotypiques sur ces caractères en demande afin de pouvoir exploiter au mieux le pouvoir de cette technologie. Afin d'atteindre une puissance expérimentale correcte, un nombre élevé d'animaux devront être étudiés dans les conditions commerciales.

Le CCAP a récemment soumis une proposition à une compétition ouverte par les Réseaux de centres d'excellence dirigés par les entreprises (RCE-E). Le but du réseau proposé intitulé « L'amélioration des porcs canadiens au moyen de la

génomique » (Canadian Pig Improvement through Genomics Science - CanPIGS) est d'entreprendre des recherches dans les domaines de priorité stratégique identifiés par la Table ronde pour la chaîne de valeur du porc et la communauté scientifique travaillant sur la génomique porcine afin de renforcer la position compétitive de l'industrie porcine canadienne. Le réseau proposé fonderait une masse critique pour la recherche génomique canadienne capable de travailler main dans la main avec l'industrie porcine pour l'aider à adresser ses priorités stratégiques de recherche. Ces groupes de priorités ont été définis par la table ronde pour la chaîne de valeur du porc. La génomique fournit une des meilleures occasions de fortifier la position compétitive de l'industrie canadienne du porc.

Le réseau répond à ce besoin en réunissant les experts en génomique animale avec l'industrie pour créer un partenariat qui a le potentiel de réaliser les prochaines étapes dans la génomique porcine. La création de ce réseau est capital si le Canada veut demeurer compétitif dans la production porcine. Il offre au Canada la possibilité de devenir le leader mondial en génomique et génétique porcine dans la prochaine décennie.

### **Programmes d'appui du gouvernement pour l'industrie canadienne du porc annoncés récemment**

La semaine dernière, le gouvernement fédéral a modifié la loi sur la commercialisation des produits agricoles. Ces modifications ont résulté dans plus de fonds disponibles pour les producteurs qui appliquent pour le programme de paiements anticipés (PPA). Ces modifications fourniront un accès plus facile à des liquidités immédiates en :

- N'ayant plus à recourir à un programme de gestion des risques de l'entreprise, comme le programme Agri-stabilité, à titre de garantie des avances de fonds. Les producteurs pourront utiliser leurs stocks à cette fin. Cette mesure fait correspondre davantage le traitement du bétail à celui d'autres produits.
- La notion de « difficultés économiques graves » sera ajoutée comme condition d'admissibilité aux avances d'urgence, sur la recommandation du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et du ministre des Finances.
- Les exigences de garantie des avances d'urgence seront révisées et le montant maximal des avances accordées aux éleveurs passera de 25 000 \$ à 400 000 \$ en cas de difficultés économiques graves.

Si tous les producteurs profitent de ce programme, jusqu'à 3.3 milliards de dollars de fonds avancés seraient disponibles. De plus, le Conseil Canadien du Porc (CCP) a obtenu 50 millions de dollars afin d'établir un programme de réforme des truies. Cette initiative aidera à la restructuration de l'industrie porcine. Pour en apprendre plus sur ces initiatives et sur les modifications annoncées par le gouvernement, visitez le site Web d'Agriculture et Agroalimentaire Canada: <http://www.agr.gc.ca>

### **Questions ou commentaires concernant les lignées PIC?**

Avez-vous des questions ou commentaires à propos de la possibilité d'inscription des lignées de PIC au sein de l'ACEP? Êtes-vous intéressés à savoir ce que les autres membres de l'ACEP pensent à ce sujet? Les administrateurs de l'ACEP ont eu beaucoup de discussions sur ce sujet, dernièrement lors d'une rencontre avec PIC. Les informations ont été envoyées aux membres au moyen de communiqués par courrier, mais ce n'est pas un sujet facile à comprendre pour les membres. Même entre les administrateurs de l'ACEP, les opinions à ce sujet ne sont pas unanimes concernant ce qui est le meilleur choix pour l'ACEP.

Suite à dernière réunion entre les administrateurs de l'ACEP et PIC, PIC a suggéré d'établir un forum sur l'internet afin de fournir une occasion à tous les membres de poser des questions et de faire des suggestions. Une copie d'une lettre provenant de PIC est incluse pour information. Si plusieurs membres participent dans le forum sur l'internet, cela assurera que la majorité des membres auraient obtenu assez d'informations pour prendre une décision finale éclairée. Donc, le forum a été mis en ligne afin que les membres de l'ACEP puissent soumettre des questions ou commentaires. Les réponses seront fournies soit par l'ACEP soit par PIC et visibles pour tous les membres. Le forum sera modéré par l'ACEP et seulement les membres actuels de l'ACEP pourront faire des soumissions au site. Pour accéder au forum, visitez l'adresse suivante :

[www.canswine.ca/pic](http://www.canswine.ca/pic)

Pour soumettre vos questions ou commentaires, vous allez devoir entrer un mot de passe. Afin d'obtenir ce mot de passe, veuillez contacter le bureau de l'ACEP en composant le (613) 731-5531 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [info@canswine.ca](mailto:info@canswine.ca).

Sinon, vous pouvez voir ce que les autres membres pensent à ce sujet. Vous pouvez également communiquer avec vos représentants ou le bureau de l'ACEP avec des questions ou des commentaires. Pour information, les membres actuels du conseil d'administration de l'ACEP sont :

Donald MacDonald, Provinces de l'Atlantique  
André Auger, Québec  
Jean Lévesque, Québec  
Line Thérout, Québec  
Don Dietrich, Ontario  
Scott Robinson, Ontario  
Jim Long, Manitoba / Saskatchewan  
Alfred Wahl, Alberta / Colombie-Britannique

Comme indiqué dans le dernier communiqué, les membres de l'ACEP voteront sur la décision d'accepter ou de rejeter les inscriptions des lignées PIC. Ce vote sera complété au moyen d'un vote envoyé par courrier. Le forum est seulement un moyen de fournir plus d'informations. L'acceptation d'une nouvelle race requiert un vote par courrier où au moins 25% des membres votent et au moins 2/3 de ces votes sont en faveur de la nouvelle race.

**Association Canadienne des Éleveurs de Porcs  
Assemblée Générale Annuelle**



**Pré-inscription pour l'AGA de l'ACEP, le mercredi 26 mars 2008  
Hôtel Arden Park, Stratford Ontario**

**AGA de l'ACEP de 9h30 à midi  
Dîner et AGA de l'OSI de midi à 16h00**

**Lieu:** Hôtel Arden Park  
552 Ontario Street  
Stratford, ON  
Canada N5A 6W4

**Réservations:** 1-877-788-8818

**Courriel:** ardenpk@orc.ca

**Site Internet:** <http://www.ardenpark.on.ca>

Afin de nous aider dans la planification, veuillez contacter Francine Roy pour vous inscrire.  
Tel: (613) 731-5531 poste 21 ou Courriel: [francine@canswine.ca](mailto:francine@canswine.ca) ou télécopiez ce formulaire au (613) 233-8903

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse:  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
\_( ) \_\_\_\_\_

Si vous venez accompagné, merci de nous préciser le nombre de personnes, vous inclus: \_\_\_\_\_  
Nombre de personnes assistant au dîner et à l'AGA de l'OSI : \_\_\_\_\_

Merci à Ontario Swine Improvement qui offre le dîner.

Prière de vous pré-inscrire avant le **mercredi 19 mars 2008**.

10 janvier 2008

Brian P. Sullivan  
 Association Canadienne des Eleveurs de Porcs  
 Central Experimental Farm  
 Building #54, Maple Drive  
 Ottawa, Ontario  
 K1A 0C6  
 CANADA

Cher Brian,

J'aimerais tout d'abord vous remercier pour avoir pris le temps de nous rencontrer jeudi le 20 décembre. Nous avons apprécié les commentaires reçus de vous et de chacun des directeurs. Bien qu'il soit clair qu'il existe toujours des réticences à l'intérieur du CSBA en ce qui concerne la possibilité de PIC à joindre le CSBA, nous avons été encouragés par l'ouverture d'esprit de la majorité des directeurs.

Comme vous le savez, PIC préfère l'option de devenir membre du CSBA. Selon la perspective de PIC, il serait bénéfique pour l'industrie canadienne des éleveurs d'animaux de reproduction de travailler ensemble afin de représenter un front uni, que ce soit sur les marchés domestiques ou internationaux et ce sous la gouverne d'une seule association. La mise en place d'une autre formule, autre qu'une seule association, pourraient avoir des effets néfastes et confondants sur les marchés, ce qui pourrait être nuisible à toute l'industrie canadienne.

Bien sûr, afin que ceci puisse être une option viable, les questions et les inquiétudes des directeurs et des membres du CSBA doivent être adressées. Notre compréhension est que la plupart des problèmes peuvent être catégorisés comme technique (ex: est-ce que les lignées de PIC doivent être considérées comme nouvelles races, lignées de races déjà existantes, races en évolution), administrative (ex: quelles sont les étapes à franchir afin que PIC puisse joindre le CSBA), et de conséquences (ex: quels sont les implications pour le CSBA, comme association, et pour chacun des membres pris individuellement advenant que PIC devienne membre).

Afin de faciliter l'évaluation des problèmes d'une façon objective et complète par les membres et directeurs du CSBA, PIC aimerait proposer la mise en place d'un forum en ligne où les membres pourraient soumettre des questions que PIC et le CSBA répondraient. Cette approche aiderait à s'assurer que les membres du CSBA reçoivent les informations qu'ils ont besoins afin de prendre une décision informée. PIC veut vraiment travailler avec le CSBA afin de corriger la désinformation et dissiper les malentendus.

Il est possible qu'un ou plusieurs membre s'objectent à ce que PIC puisse joindre l'association basé sur des problèmes autre que ceux listés ci-haut (ex: relation personnelle dans le passé), il est très difficile pour PIC de résoudre ce genre de problèmes à court terme. Cependant, PIC espère qu'il sera possible de surmonter ce genre d'objections, à long terme, en travaillant et collaborant à développer et atteindre les objectifs du CSBA, avec une répercussion positive chez tous les membres.

Cependant, PIC n'a pas autre choix que de poursuivre d'autres options tout en travaillant à sécuriser son adhésion au CSBA. Ces autres options ne sont que des alternatives au cas où l'application serait rejetée, ou que les procédures seraient beaucoup trop longues. Le premier choix de PIC est de devenir un membre du CSBA, PIC est disponible à travailler en coopération avec le CSBA afin que ceci puisse se produire.

Merci encore de considérer la position de PIC et j'espère recevoir de vos nouvelles très bientôt regardant la possibilité de mettre en place un forum en ligne.



Marie-Claude Poulin, DMV DA

Association Canadienne des Éleveurs de Porcs

Amendements à la constitution tels que présentés à  
L'ensemble des membres lors de l'Assemblée Générale Annuelle  
Stratford, Ontario, le 26 mars 2008

---

Premier amendement proposé. Qu'il soit résolu que la Section XXIII, paragraphe 7, section (1) rédigée comme suit:

---

- (1) Un parent contribuant au patrimoine génétique d'animaux issus d'un programme de gradation (croisement continu) doit être de race pure et enregistré, et figurer officiellement comme tel dans le(s) livre(s) généalogique(s) approprié(s).
- 

**soit modifiée comme suit:**

---

- (1) ***Le pourcentage de pureté d'un animal désigne le pourcentage de son ascendance qui remonte à la population fondatrice, et est calculée comme la moyenne du pourcentage de pureté du père et de la mère.***
- 

**Raisonnement:**

---

Le manque d'utilisation du Livre Généalogique Alterne suggère qu'il n'est pas adapté aux besoins des membres dans sa forme actuelle. Un problème majeur concerne le fait que la méthode actuelle de calcul de la pureté ne reflète pas le niveau réel de pureté à l'intérieur d'un troupeau. La méthode proposée pour le calcul de la pureté est techniquement exacte et est couramment utilisée par d'autres associations de races. Cette modification permettrait aux membres possédant des animaux non enregistrables de conserver et gérer la généalogie de leurs animaux, de fournir des certificats du Livre Généalogique Alterne reflétant le niveau réel de pureté, et de continuer à augmenter leur niveau de pureté grâce à l'utilisation d'animaux enregistrés. Cela permettra également à l'ACEP de représenter une plus large proportion du cheptel reproducteur canadien et d'augmenter potentiellement les adhésions et les revenus pour soutenir l'association.

---

Deuxième amendement proposé. Qu'il soit résolu que la Section XXIII, paragraphe 7, section (5) rédigée comme suit:

---

- (5) Lorsque l'animal a atteint le niveau de 94% il doit présenter les caractéristiques spécifiques de la race.
- 

**soit amendée comme suit:**

---

- (5) Lorsque l'animal a atteint le niveau de 94% il doit présenter les caractéristiques spécifiques de la race, ***et la progéniture des animaux de niveau 94% sera éligible pour entrer dans le registre principal, pourvu que la progéniture présente les caractéristiques spécifiques de la race et qu'un des parents des animaux à 94% et l'autre parent de cette progéniture soient de race pure enregistrée et figurent officiellement comme tels dans le(s) livre(s) généalogique(s) approprié(s).***
- 

**Raisonnement:**

---

Le critère proposé pour l'entrée dans le registre principal est un minimum de presque 97% (31/32) de gènes provenant d'ascendance enregistrée. En plus de ce pourcentage élevé, il est également requis que les deux dernières générations aient un parent de race pure enregistré. En pratique, ceci est très proche ou équivalent aux animaux du registre principal. C'est plus contraignant que les règles d'entrée utilisées par de nombreuses

associations de races au Canada et ailleurs, y compris des associations étrangères reconnues par l'ACEP. La Loi sur la Généalogie des Animaux requiert seulement un minimum de 87,5% (7/8). La modification proposée ci-dessus permettra d'utiliser plus efficacement le livre généalogique alterne comme un moyen standardisé pour les éleveurs non membres de travailler pour revenir dans la population de race pure officielle, ce qui donnera l'opportunité d'augmenter la taille efficace de la population et le choix dans les lignées pour tous les membres. Ceci pourrait être utile pour les éleveurs de toutes les races, mais plus spécifiquement pour les éleveurs de races mineures. De plus, cela offrirait une approche plus globale pour représenter une plus large proportion du cheptel reproducteur canadien.

---

**Troisième amendement proposé. Qu'il soit résolu que la Section XXIII, paragraphe 7, soit amendée pour inclure la nouvelle section suivante:**

---

- (7) Tous les descendants des animaux du Livre Généalogique Alterne acceptés dans le livre généalogique principal seront désignés sur leur certificat d'origine comme résultant d'un programme de gradation à partir du Livre Généalogique Alterne

---

**Raisonnement:**

---

Une nomenclature claire pour les animaux issus de programmes de gradation (croisement continu) sera pratique pour les membres qui veulent continuer à utiliser seulement des animaux qui sont à 100% d'ascendance pure. Notez que cet amendement est pertinent seulement si le 2ème amendement proposé est accepté.

**Jusqu'en Mars 2008, la section de la constitution concernant le Livre Généalogique Alterne est rédigée comme suit:**

#### 7. LE LIVRE GENEALOGIQUE ALTERNE

Le Livre Généalogique Alterne sera séparé du livre généalogique principal (Registre National Canadien pour les Porcs), utilisé pour enregistrer les animaux de race pure. Le Livre Généalogique Alterne permettra l'amélioration de niveau de pureté des animaux jusqu'à un niveau maximum de 94%.

- (1) Un parent contribuant au patrimoine génétique d'animaux issus d'un programme de gradation (croisement continu) doit être de race pure et enregistré, et figurer officiellement comme tel dans le(s) livre(s) généalogique(s) approprié(s).
- (2) Un animal sera en mesure d'atteindre un niveau de pureté de 94% (15/16) mais ne sera jamais enregistré en tant qu'animal de race pure.
- (3) Les animaux seront enregistrés dans le Livre Généalogique Alterne mais pas dans le registre principal, et les deux livres généalogiques devront rester séparés.
- (4) Les animaux auront un document d'enregistrement, d'une couleur différente que le certificat pour les animaux de race pure, et ce document devra comporter leur pourcentage enregistré dans le livre généalogique alterne.
- (5) Lorsque l'animal a atteint le niveau de 94% il doit présenter les caractéristiques spécifiques de la race.
- (6) Le fonctionnement du Livre Généalogique Alterne doit être semblable à celui du Livre Généalogique régulier en matière de : adhésions, données, identification, applications et frais.